

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville en 2015

Rapporteur : Patrice Pattée

L'article L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2015 comprend :

- les acquisitions suivantes :
 - un terrain bâti situé 27 avenue Jules Guesde,
 - un immeuble situé 71 rue Houdan,
 - un pavillon situé 18 avenue de la Gare,
 - un appartement situé 73 rue Houdan,
 - un terrain nu situé à l'angle de l'avenue Jules Guesde et de l'avenue de la Gare.

- la cession suivante :
 - un pavillon situé 34 boulevard Desgranges.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de bien vouloir donner acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville au cours de l'année 2015.